



**HAL**  
open science

## Le corps des jeunes filles d'après les traités médicaux dans l'Occident médiéval

Laurence Moulinier

► **To cite this version:**

Laurence Moulinier. Le corps des jeunes filles d'après les traités médicaux dans l'Occident médiéval. dir. L. Bruit Zaidman, G. Houbre, Chr. Klapisch-Zuber, P. Schmitt Pantel. Le corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours, Paris, Perrin, pp.80-109, 2001. halshs-00607486

**HAL Id: halshs-00607486**

**<https://shs.hal.science/halshs-00607486v1>**

Submitted on 23 Sep 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurence Moulinier

Université Paris VIII

"Le corps des jeunes filles dans les traités médicaux du Moyen Age : un aperçu"

"La jeune fille qui devient femme dans les larmes, et mère dans les gémissements. L'enfant, fait naturel, qui enlaidit et déforme la femme. L'acte soi-disant naturel par excellence, et qui ne peut être fait qu'à certaines époques, dans certaines conditions, avec certaines précautions. La terreur de l'enfant, ou la terreur de la maladie, comme un spectre au-dessus de chaque alcôve".

(Montherlant, *Les Jeunes filles*, Gallimard Folio, p. 132)

À l'instar des moralistes et des pédagogues, de nombreux médecins du Moyen Age ont théorisé les différents âges de la vie humaine, en s'appuyant notamment sur le schéma des quatre qualités élémentaires qui associait à chaque être, mais aussi à chaque saison ou à chaque âge, la dominance du froid, du chaud, du sec ou de l'humide : l'enfance, la *pueritia*, s'étendant en principe de sept à quatorze ans, apparaissait ainsi comme un âge chaud et humide, se divisant lui-même en deux parties. Comme l'écrit Pierre Riché, « jusqu'à dix ans et demi, l'enfant commence à raisonner, et de dix ans et demi à quatorze ans, il subit les premiers effets de la puberté. Alors, à quatorze ans, il entre dans l'adolescence jusqu'à vingt et un ans, il atteint l'*aetas legitima* et il a la possibilité de se marier : douze ans pour les filles et quinze pour les garçons"<sup>1</sup>.

Le corps féminin a également retenu l'attention de maints auteurs mais sans pour autant être représenté de manière indépendante : on croyait en effet avec Galien que toutes les parties de l'homme à partir de la région périnée se trouvaient aussi chez la femme, mais à l'intérieur et non

---

<sup>1</sup> Pierre RICHE, "L'enfant dans la société chrétienne aux XIe-XIIe siècles", dans ID., *Education et culture dans l'Occident médiéval*, Londres, Variorum, 1993, p. 281-302, p. 282.

plus à l'extérieur du corps ; l'image du corps de la femme était donc obtenue par déduction, et le corps féminin n'était considéré en soi que dans ses fonctions de reproduction.

Qu'en était-il de celui de l'adolescente, à l'intersection entre *pueritia* et féminité ? Pour tenter de répondre à cette question, nous avons choisi de chercher sa trace dans des traités de médecine rédigés principalement (mais non exclusivement) en latin et composés en Occident entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire ayant intégré l'apport des traductions faites à partir de l'arabe par Constantin l'Africain (†1087) et se distinguant en cela nettement de la médecine du haut Moyen Age. Dans ces textes, la jeune fille constitue en quelque sorte un sous-groupe du sexe féminin, tout en étant d'autant plus assimilable à l'enfant que le vocabulaire y invite : son nom latin de *puella* n'est autre qu'un diminutif de *puer*, s'appliquant en principe au jeune garçon de sept à quatorze ou quinze ans mais ayant en fait une très grande extension ; quant à l'ancien français *pucelle*, qui était alors un mot très général pour désigner la jeune fille mais n'impliquant pas forcément l'idée de virginité comme il résultera de son évolution ultérieure, il viendrait de *pullicella*, lui-même diminutif de *pulla*, du latin *pullus*, "jeune enfant", "jeune animal". Autant dire que l'adolescente n'est pas distinguée de la petite fille dans le vocabulaire, ce qui est encore renforcé dans *puellula*, que l'on rencontre aussi, alors que la frontière des mots passe plus nettement entre la jeune fille et la jeune femme, *juvenis* (ou *juvencula*).

L'ambiguïté sémantique recouvrait-elle une indistinction ontologique ? Le corps de la jeune fille apparaît comme un sas entre celui de l'enfant, qu'il prolonge, et celui de la femme, qu'il annonce, deux corps entre lesquels les médecins ne manquent pas au demeurant d'établir des analogies : la femme est en effet humide, comme l'enfance<sup>2</sup>, et comme l'enfant, la femme a une semence impropre à la génération. C'est ce qu'affirme par exemple Albert le Grand (†1280), à propos de la question tant débattue de l'existence d'une semence féminine : d'après lui, la femme et l'enfant se ressemblent par l'abondance d'humidité qui affaiblit leur chaleur, empêchant ainsi la

---

<sup>2</sup> Cf. par exemple CONSTANTIN L'AFRICAIN, *Pantegni, theorica* (in : *Opera Isaac*, Lyon, 1515, fol. 1r-57v), I, 21 : *Etas puerilis est humidior ad comparationem aliarum.*

semence, *sperma*, d'épaissir<sup>3</sup>. La question pour nous est donc de savoir si, dans la littérature médicale de l'Occident médiéval, la jeune fille est rangée du côté de la *pueritia* et observée comme une enfant, éventuellement montée en graine, si son corps se fond dans la forme du corps maternel pour être décrit comme celui d'une femme adulte dans ses prémices, ou si, entre ces deux âges de la vie, la morphologie de la jeune fille occupe un espace propre et fait l'objet de traitements autonomes.

Le corps de la jeune fille se distingue d'une part par des traits qui l'assimilent à la petite fille et l'opposent à la femme, et par des transformations qui l'éloignent de l'enfance et lui ouvrent la voie de la féminité accomplie d'autre part ; mais l'attention portée à ces différents caractères varie grandement selon les auteurs. Ainsi, pour tous les médecins, la matrice apparaît comme l'un des éléments caractéristiques du corps féminin, mais quelques-uns seulement relèvent que cet organe ne se présente pas de la même manière chez les jeunes filles ou les femmes : au XI<sup>e</sup> siècle, Constantin l'Africain, dans le *Pantegni*, conclut un développement sur les organes génitaux par quelques remarques sur le *collum matricis* (c'est-à-dire l'orifice extérieur de la matrice, celui où s'accomplit le coït<sup>4</sup>), et note qu'il est différent suivant les âges, les époques et les natures : chez les jeunes filles et les femmes assez âgées, cet organe est plus petit que chez les femmes dans leur maturité<sup>5</sup>. Hildegarde de Bingen (†1179), dans le traité *Causae et curae* qui lui est attribué, présente le système génital des toutes jeunes filles comme une maison inachevée

---

<sup>3</sup> ALBERT LE GRAND, *De animalibus*, lib. XV, tract. 2, cap. 7, éd. Hermann STADLER, Munich, 1916, p. 1041 : *Complexio autem mulieris assimilatur puero cuius calor multo ebetatus humido non pervenit ad tempus in quo sperma inspissare possit ad causam generationis : talem enim humorem emittit mulier*. Albert relève toutefois une différence, qui est que la femme a une émission, tandis que l'enfant n'en a pas (*Sed in hoc differentia est quod mulier emittit, puer autem non emittit, propterea quod humor transit in augmentum*) mais il n'en conclut pas moins que la semence de la femme est comme celle d'un enfant, qui émet une semence avant qu'elle ne soit "digérée" ; cf. *De animalibus*, lib. XV, tract. 2, cap. 11, p. 1056 : *et ideo sperma mulieris est sicut sperma pueri qui emittit sperma antequam digeratur*.

<sup>4</sup> Danielle JACQUART, Claude THOMASSET, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, Paris, PUF, 1985, p. 43. Inutile de dire tout ce que la présente étude doit à cet ouvrage pionnier.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 44.

"dont seules les fondations sont posées et dont les murs ne sont pas encore terminés"<sup>6</sup>; de quinze à vingt ans, selon elle, la matrice continue à s'édifier "comme une maison qui est déjà achevée pour ce qui concerne l'armature et le toit, et dans laquelle on place alors le mobilier"<sup>7</sup>. Quant à l'auteur du *Sefer ha-toledet* (*Livre de la génération*), un traité de gynécologie en hébreu probablement rédigé dans le Midi de la France au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>, qui prend la forme d'un dialogue entre Jacob et sa fille Dinah, il place cette description de la matrice dans la bouche du père de Dinah : "Les Grecs la nommaient *hysteria* pour deux motifs. Le premier, c'est qu'elle est située derrière les entrailles ; le second, parce qu'elle retarde ses fonctions jusqu'à ce que les jeunes filles aient quatorze ans. [...] L'*orificium matricis*, chez les jeunes filles, est mou et charnu. Chez les femmes mariées qui ont eu des enfants, il est rugueux et élargi"<sup>9</sup>.

On trouve parfois *virgo* pour évoquer la jeune fille, un terme qui ne dit pour le coup plus rien de son âge mais renvoie à l'état intact de son intimité ; toutefois *virgo* et *puella* ne sont pas interchangeables, puisqu'il s'avère que l'on peut être l'un en n'étant plus l'autre. Or quand la jeune fille est *virgo*, elle porte en soi le signe clair, le sceau de son intégrité physique, ce qui n'échappe pas à certains auteurs, tel Albert le Grand décrivant ainsi l'hymen : "Il existe avant la corruption, dans le col et à l'orifice de la matrice des vierges, des membranes faites d'un tissu de veines et de ligaments extrêmement déliés qui sont, lorsqu'on les voit, les signes de la virginité prouvée, et qui sont détruits par l'acte ou même l'introduction des doigts : la petite quantité de sang qui est en eux s'écoule alors"<sup>10</sup>. Mais tous ne sont pas aussi précis qu'Albert : le chirurgien Henri de Mondeville (†1320), par exemple, se contente de dire que "vers le milieu du col se trouvent, chez les vierges,

---

<sup>6</sup> *Beatae Hildegardis Causae et curae*, éd. Paul KAISER, Leipzig, Teubner, 1903, p. 105-106 : *Sed iuniores puellule effluentes rivulos menstrui sanguinis non habent et ideo etiam prolem non concipiunt, quia membra earum nondum perfecta sunt, velut ibi perfectio non est, ubi tantum fundamentum domus positum est et murus nondum perfectus.*

<sup>7</sup> *Causae et curae*, p. 106 : *A quinto decimo vero anno iam compago membrorum eius usque ad vicesimum annum perficitur, velut domus, que trabibus et tecto iam perfecta est, in quam tunc queque utensilia ponuntur.*

<sup>8</sup> Ron BARKAÏ, *Les Infortunes de Dinah ou La gynécologie juive au Moyen Age*, Paris, Le Cerf, 1991, p. 125.

<sup>9</sup> R. BARKAÏ, *ibidem*, p. 133-134.

<sup>10</sup> *De Animalibus*, lib. I, tr. 2, cap. 24, éd. STADLER, p. 164, cité dans D. JACQUART, CL. THOMASSET, *Sexualité et savoir médical*, p. 61.

des veines qui se déchirent au moment de la défloration", et Mondino de' Luzzi, dans son *Anatomia* terminée en 1316, ramène le signe de la virginité à une seule membrane, "subtile et veineuse". Cette description succincte se retrouvera au XVe siècle dans la *Practica* écrite pour de jeunes médecins par Michel Savonarole (†1466), avec une différence, l'introduction du mot *hymen*, que les anatomistes du XIVE n'utilisaient pas : "Le col est voilé par une membrane subtile dite hymen, qui se trouve rompue lors de la défloration, et ainsi le sang sort" <sup>11</sup>.

Le corps de la jeune fille est également le lieu d'un certain nombre de transformations liées à la puberté, telles la naissance des seins évoquée dans le *Causae et curae*<sup>12</sup> ou l'apparition d'un duvet ainsi décrite par Albert le Grand : "Vers quatorze ans, en raison de la descente du sang menstruel et de l'humeur spermatique, les cuisses commencent à grossir, la fissure de la vulve se ferme, les lèvres s'amollissent et épaississent, le duvet s'installe tout autour : ce sont les signes de la puberté"<sup>13</sup>. Mais c'est surtout l'apparition des règles qui marque un avant et un après dans l'histoire de ce corps, et ce phénomène est en revanche largement décrit et commenté. La menstruation est l'événement par excellence dans la vie de la jeune fille, qui se situe ainsi à la charnière de deux périodes de la vie de la femme, l'enfance, qui s'étend de la naissance jusqu'à l'apparition des règles, et la maturité, de l'apparition des règles jusqu'à la ménopause — cette période intermédiaire étant aussi la plus longue et la plus importante dans la vie de la femme<sup>14</sup>.

Sur l'âge auquel apparaît et disparaît la menstruation ainsi que sur sa fonction, on note des divergences entre les auteurs : certains la font commencer à douze<sup>15</sup>, d'autres à treize, quatorze<sup>16</sup>,

---

<sup>11</sup> Citations tirées de D. JACQUART, CL. THOMASSET, *ibidem*, p. 62.

<sup>12</sup> Voir par exemple *Causae et curae*, éd. KAISER, p. 110 : *Interim autem dum mulier puella est ubera ei crescunt, usque dum venule que ad matricem extenduntur rivulos menstruorum educunt ; et tunc crescere desistunt, excepto quod postea velut spongia interdum replentur.*

<sup>13</sup> *De animalibus*, lib. IX, tract. I, cap. 1, éd. STADLER, p. 675, traduit dans D. JACQUART, CL. THOMASSET, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, p. 210.

<sup>14</sup> R. BARKAÏ, *Les Infortunes de Dinah*, p. 48.

<sup>15</sup> *The Prose Salernitan Questions*, éd. Brian LAWN, Londres, 1979, P 74, p. 233-234 : *mulieres ante duodecimum annum menstrua non emittant, et post quinquagesimum eis deficiant.* Au XIVE siècle, le *Libro delle segrete cose delle donne*, première adaptation en italien du traité de Trotula, indique pour sa part l'âge de onze ans : "E questa purgazione avviene alle femmine in undici anni,

voire quinze ans<sup>17</sup>, mais la majorité d'entre eux situent sa disparition aux alentours de cinquante ans. Seul le *Causae et curae* envisage leur prolongation jusqu'à l'âge de 70 ans<sup>18</sup>, et rejoint sur ce point l'énigmatique Trotula<sup>19</sup> : dans son ouvrage sur *Les maladies des femmes avant, pendant et après l'accouchement (De passionibus mulierum ante, in et post partum)*, premier traité de gynécologie de l'Occident latin promis à une très vaste diffusion, la "dame de Salerne" affirmait que les règles peuvent durer jusqu'à 65 ans dans le cas d'une femme humide<sup>20</sup>.

Avant douze ou quatorze ans, explique l'un des recueils de *Questions salernitaines en prose* — des questions discutées au XIIe siècle dans les milieux salernitains et rassemblées en recueils, dont Brian Lawn a montré qu'elles étaient probablement à la source de l'enseignement scientifique et médical à Salerne<sup>21</sup> — , les membres ne sont pas complètement achevés ; les superfluités sont retenues pour les achever, et c'est pourquoi les jeunes filles n'ont pas de règles avant cet âge. Ou encore, poursuit l'auteur, les conduits (*meatus*) sont alors trop serrés, ce qui empêche les superfluités de sortir et explique aussi qu'avant douze ans, elles ne "spermatisent"

---

o un poco più tosto, o un poco più tardi" (*Libro delle segrete cose delle donne*, éd. G. MANUZZI, Florence, 1863, p. 3).

<sup>16</sup> R. BARKAÏ, *Les Infortunes de Dinah*, p. 135 : "Cela se nomme menstruations, car cela arrive de mois en mois. Ce lavage commence à l'âge de quatorze ans, parfois avant, parfois après".

<sup>17</sup> TROTULA, *De passionibus mulierum ante, in et post partum*, éd. Pina BOGGI CAVALLO, *Sulle malattie delle donne*, Palerme, 1994, *Prologus*, p. 48 : *Haec autem purgatio contingit mulieribus, sicut de nocte viris pollutio. [...] Solet praeterea huiusmodi purgatio mulieribus contingere circa decimumtertium vel quartumdecimum annum, vel paulo citius vel paulo tardius, secundum quod in eis magis vel minus abundat caliditas vel frigiditas. Durat autem usque ad quinquagesimum annum [...]*.

<sup>18</sup> *Causae et curae*, p. 78 : *Sed in mulieribus post quinquagesimum annum menstrua deficiunt exceptis illis, quae tante sospitatis et fortitudinis sunt, quod in eis menstrua usque ad septuagesimum annum protrahuntur, et deinde sanguine, velut prius fecit, amplius non profluente caro earum incrassatur usque ad septuagesimum annum, quoniam tunc per menstrua non attenuatur.*

<sup>19</sup> Voir notamment Laure CUDET-CHIODONI, "Trotula, médecin énigmatique", dans Elisabeth MORNET et Franco MORENZONI (dir.), *Milieus naturels, espaces sociaux, Etudes offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 729-740.

<sup>20</sup> TROTULA, éd. P. BOGGI CAVALLO, p. 48 : *quandoque usque ad sexagesimum, aut sexagesimumquintum, si est humida.*

<sup>21</sup> Cf. Brian LAWN, *The Salernitan Questions, An Introduction to the History of Medieval and Renaissance Problem Literature*, Oxford, 1963, p. 47.

pas<sup>22</sup>. Les médecins sont en effet unanimes à désigner le flux menstruel comme une "superfluité" évacuée par le tempérament féminin qui, froid et humide, est incapable de transformer toute la nourriture en "bon" sang<sup>23</sup>, et certains, comme Trotula, comparent cet écoulement aux pollutions nocturnes chez l'homme<sup>24</sup>. Cette dernière inaugure aussi en introduisant dans un contexte médical un terme utilisé selon elle par le *vulgus*, et appelé à une grande fortune pour désigner les règles, celui de "fleurs"<sup>25</sup>. Cette image exprimant de façon positive, par analogie avec le monde végétal<sup>26</sup>, la fertilité de la femme dans sa vie adulte, se retrouve chez la plupart des auteurs considérés ici<sup>27</sup>,

---

<sup>22</sup> *The Prose Salernitan Questions*, éd. B. LAWN, P 74, p. 234 : *Ad complenda superfluitates retinentur, et inde ante illud tempus carent menstruis. Vel sic, dicimus quod in muliere ante duodecimum annum vel quartum decimum meatus sunt stricti, ex quorum constrictione superfluitates in illis existentes egredi non possunt propter vasorum angustiam, unde etiam ante duodecim annos non spermatizant.*

<sup>23</sup> Évelyne BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1993, p. 24. Voir entre autres CONSTANTIN L'AFRICAIN, *Viaticum*, lib. VI, cap. 9 (in *Opera parva Abubetri filii... quibus operibus additus est Constantini monachi Viaticus*, Lyon, 1510, fol. 1-102), fol. LXXVIIIv : *quia corpora mulierum frigida et humida sunt unde multos humores colligunt qui ad inferiora descendunt cum menstruis exeunt sicut in arboribus sepe videmus quarum humores cum gummis egrediuntur.*

<sup>24</sup> TROTULA, éd. P. BOGGI CAVALLO, p. 48 : *Haec autem purgatio contingit mulieribus, sicut de nocte viris pollutio.*

<sup>25</sup> Cf. TROTULA, *ibidem* : *scilicet menstrua, quae vulgus flores appellat. Nam sicut arbores non producunt sine floribus fructus, sic mulieres sine propriis floribus, conceptionis officio defraudantur.*

<sup>26</sup> À moins que le terme de *flores* ne soit issu d'une confusion avec *fluores* ? Cf. Jean-Claude BOLOGNE, *La Naissance interdite. Stérilité, avortement, contraception au Moyen Age*, Paris, O. Orban, 1988, p. 47.

<sup>27</sup> Voir par exemple *The Prose Salernitan Questions*, B 19, p. 12 : *Et sicut flores in arboribus fructum precedunt, sic menstrua fetum ; Causae et curae*, p. 103 : *Ut autem succus a radice arboris incipit et ita sursum ad omnes ramusculos arboris tendit, sic est in muliere in menstruo tempore. Nam in tempore rivulorum sanguinis eius vene, que cerebrum continent et que ad visum et auditum retinent, ad effusionem sanguinis concutiuntur, et vene, que collum et dorsus et renes tenent, venas quoque iecoris et viscerum ac umbilici ad se trahunt, atque unaqueque vena se in aliam ita effundit, ut viror arboris ramos virescere facit, et vene, que renes continent, rotam illam dissolvunt, in quam renes compaginati sunt, et eam contrahunt et retrahunt, ut ungues alicuius aviculae abscise venis suis contrahuntur et remittuntur ; Le régime du corps de maître Aldebrandin de Sienna, *texte français du XIIIe siècle*, éd. L. LANDOUZY et R. PEPIN, Paris, 1911, p. 71 : "si devés savoir ke li enfes ki est ou cors de le femme est ausi comme li fruis des arbres, car vous vées premièrement ke li flors ou li fruis vient qu'il se tient foiblement à l'arbre, et par pau de vent ou de pluie chiet, et apriès, quant li fruis engrosse, et il se tient fort, et ne chiet mie volentiers ; et quant il voit qu'il est meurs, si chiet ausi come li flors legierement" ; ALBERT LE GRAND, *De animalibus*, lib. XV, tract. 2, cap. 7, éd. H. STADLER, p. 1041 : *Et est de modo menstrui sicut est de modo humoris ex quo fit generatio arborum.**



et même la littérature médicale juive, qui disposait pourtant de trois termes pour désigner le sang de la menstruation — *nidda* (impureté), *ziva* (flux), *vesset* (règles) — , adoptera celui de "fleurs"<sup>28</sup>.

Certains médecins se montrent par ailleurs conscients que l'écoulement du sang peut être provoqué par autre chose que la menstruation<sup>29</sup>, et dans la littérature religieuse et médicale juive, notamment, le sang des règles est parfaitement distinct de celui de la virginité : "le sang de la *nidda* (impureté menstruelle) est rouge, celui de la virginité ne l'est pas ; le sang de la *nidda* est pollué, celui de la virginité ne l'est pas ; le sang de la *nidda* vient de la source, celui de la virginité, des côtés". On notera ici que dans le *Causae et curae*, un intéressant *distinguo* est fait entre le sang menstruel des vierges et celui des jeunes filles devenues femmes<sup>30</sup> : le premier est plus "sanguin", alors que des impuretés, *livor*, se mêlent au sang de la jeune fille déflorée ; à l'inverse, les règles de la vierge ne sont encore que des "gouttes", tandis qu'après la défloration, on peut parler d'un flux véritable : "l'œuvre de l'homme délie les veines de la vierge lors de sa corruption", "quand se brise le cloître de son intégrité". Ce traité se signale aussi par l'attention prêtée aux difficultés que rencontre le sang menstruel pour s'écouler hors du corps de certaines femmes jeunes, à cause de leur "tristesse", qui resserre leurs veines et assèche leur flux<sup>31</sup> ; mais le

---

<sup>28</sup> R. BARKAI, *Les Infortunes de Dinah*, p. 57.

<sup>29</sup> *Ibidem*, p. 54.

<sup>30</sup> *Causae et curae*, p. 102-103 : *Pudicitia autem claustrum integritatis in virgine est, quia opus viri transilivit idem opus ignorans, et ideo menstrualis sanguis in virgine magis sanguineus est quam in femina, quoniam virgo adhuc est clausa. Nam postquam virgo corrumpitur, deinde magis livorem in menstruo sanguine habet, quia corrupta est, quam prius haberet, cum virgo esset. Et cum puella adhuc in integritate virgo est, tunc in ea sunt menstrua quasi gutte de venis ; postquam autem corrumpitur, tunc gutte effluunt ut rivulus, quia per opus viri solvuntur, et ideo ut rivulus sunt, quoniam vene in opere illo solute sunt. Cum enim claustrum integritatis in virgine rumpitur, ruptio illa sanguinem emittit.*

<sup>31</sup> *Causae et curae*, p. 107 : *In quibusdam autem iuvenulis mulieribus multotiens gutte rivulorum sanguinis earum pre tristitia sic effluentem sanguinem mulieris valde constringit, quoniam vene hunc sanguinem ad effusionem rivuli portant, que de suspiriis contrahuntur et arescunt. Sed sicut arbor in estate de sole floret et frondet, ita etiam menstrua mulierum de letitia multotiens aperiuntur, et ut frigidus ventus et gelu et hyemps folia et ramos arborum arefacit, sic etiam rivuli sanguinis, qui de muliere manare debebant, per tristitiam sepe arescunt.*

terme employé est *juvencula*, qui s'oppose explicitement à celui de *puella* en d'autres endroits du traité<sup>32</sup>, et nous ne nous arrêterons donc pas sur ce passage.

Tous les médecins montrent la menstruation comme un phénomène d'expurgation vital pour le corps féminin<sup>33</sup> ; certes, chez la femme enceinte, le sang menstruel devient le surplus nécessaire à la nutrition du fœtus et à l'élaboration du lait, mais chez la femme non fécondée, il remplit une fonction fondamentale d'assèchement du tempérament<sup>34</sup>, la femme étant vue, rappelons-le, comme éminemment humide ; aussi toute rétention du sang menstruel, ce sang dont le premier écoulement est signe de la transformation de la petite fille en jeune fille, est-elle vue comme dangereuse.

La non-purification apparaît en effet comme le propre de l'enfance : "Les petites filles n'ont pas de règles car elles sont trop jeunes", explique Jacob à sa fille Dinah, pour préciser par ailleurs que "les jeunes en jours, les mal nourries et les oisives les ont abondantes"<sup>35</sup>, mais aussi qu'"il en est qui ne se vident absolument pas, comme les très jeunes vierges"<sup>36</sup>, celles que le *Causae et curae* qualifiait de *iuniores puellule*<sup>37</sup>. Mais l'absence de purgation est aussi une caractéristique de la vieillesse du corps féminin, et les médecins ne manquent pas une occasion de souligner le "caractère pernicieux"<sup>38</sup> de la vieille femme qui n'a plus ses règles, de la *vetula* à la complexion devenue froide et sèche désormais incapable d'éliminer les superfluités de son organisme<sup>39</sup>. En dehors de ces périodes de la vie et en dehors de la grossesse, ce sang menstruel qui affaiblit la femme qui le perd menace encore plus sa santé en cas d'aménorrhée, car cela signifie qu'il est trop faible pour sortir. Trotula la première explique ainsi clairement que si les règles ont cessé

---

<sup>32</sup> Voir entre autres *infra*, note 48.

<sup>33</sup> Voir par exemple *Causae et curae*, p. 103 : *Unde etiam ipsa semper infirmaretur, nisi quod sanguis eius per menstrua purgatur, ut cibus in olla purgatur, cum spumam de se eicit.*

<sup>34</sup> D. JACQUART, CL. THOMASSET, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, p. 99.

<sup>35</sup> R. BARKAÏ, *Les Infortunes de Dinah*, p. 136.

<sup>36</sup> *Ibidem*.

<sup>37</sup> *Causae et curae*, p. 105-106. Voir *supra*, note 6.

<sup>38</sup> Danielle JACQUART, "La morphologie du corps féminin selon les médecins de la fin du Moyen Age", *Micrologus*, I, 1993, *I discorsi dei corpi*, p. 81-98, p. 82.

<sup>39</sup> Voir par exemple *The Prose Salernitan Questions*, B 45, p. 22 : *Vetule naturaliter sunt frigide et sicce.*

depuis longtemps, une maladie grave à venir est à soupçonner<sup>40</sup>, et la *retentio menstruorum* fait l'objet de nombreux chapitres ou questions dans la littérature médicale<sup>41</sup>. Comme l'écrivent Danielle Jacquart et Claude Thomasset, "quand la nocivité ne peut trouver d'exutoire, c'est-à-dire quand il y a rétention du sang menstruel antérieurement à la ménopause, le venin se retourne contre l'organisme qui le secrète [...]. Le seul salut possible pour la femme demeure la maternité"<sup>42</sup>.

La menstruation, on l'a vu, est le loquet de la maternité. Or la présence encore trop forte de l'enfance dans le corps de la jeune fille justifie les mises en garde de certains auteurs contre une maternité prématurée, à laquelle il risque de se montrer inadapté ou impréparé ; au XIIIe siècle, le *Livre de la génération* affirme ainsi : "Plus se prolongera la virginité des vierges, plus se prolongera leur santé, car, de même qu'abuser du coït est mauvais pour les hommes, ainsi est-ce néfaste et éprouvant pour les femmes. La période de virginité durera jusqu'à la montée du flux de l'humeur superflue : l'organe naturel peut alors consommer le mariage et la matrice est prête à exercer ses fonctions"<sup>43</sup>. Un auteur comme Soranos d'Ephèse (Ier-IIe s.) tenait la chasteté pour préférable à l'activité sexuelle chez la femme en général, et distribuait le sexe faible en deux catégories, les femmes aptes à concevoir et les femmes stériles ; ses conceptions gynécologiques, qui ajoutaient un élément médical à l'idéal religieux de virginité<sup>44</sup>, eurent maints échos, tant dans la tradition juive que chez les auteurs catholiques. Le *Causae et curae* attribué à Hildegarde, peut-être destiné à une information préalable de celles qui désiraient embrasser la vie monastique,

---

<sup>40</sup> TROTULA, éd. P. BOGGI CAVALLO, *Prologus*, p. 50 : *Si autem diu cessaverint, suspitionem gravis aegritudinis futurae arguunt.*

<sup>41</sup> Voir par exemple CONSTANTIN L'AFRICAIN, *Viaticum*, lib. VI, cap. 6, Lyon, 1510, fol. LXXVIIv, *De retentione menstruorum*, ou *The Prose Salernitan Questions*, Ba 72, p. 181 : *Cuidam mulieri affuit menstruorum retentio, inflatio ventris, defectus appetitus cibi. Responsio. In matrice contingit sperma retineri et non emitti postea. Ipsum vero ibi retentum circa os matricis coegit menstrua non pertransire, et inde facta est inflatio ventris, et inde cibi appetitus sibi defuit. Tandem tempore pariendi, vi nature facta est eruptio oris matricis, et inde exiit sanguis et aquositas. Sed hoc noluit vicinos scire.*

<sup>42</sup> D. JACQUART, CL. THOMASSET, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, p. 106.

<sup>43</sup> R. BARKAÏ, *Les Infortunes de Dinah*, p. 137.

<sup>44</sup> R. BARKAÏ, *ibidem*, p. 123.

campe ainsi une série de portraits féminins distinguant entre celles pour qui la sexualité est bénéfique et celles au contraire qu'elle affaiblit, telle les mélancoliques<sup>45</sup>. La différence de taille avec notre époque réside bien sûr dans le lien de quasi-nécessité qui unit alors sexualité et reproduction, et c'est le spectre de la mère-adolescente et de sa fragilité que l'on devine derrière certaines mises en garde des médecins contre une sexualité précoce.

Il en est qui émettent cet avertissement en considérant les enfants en général, tel un anonyme auteur de *Questions salernitaines en prose* qui, à propos du coït, explique "pourquoi cette occupation ne convient pas aux enfants" qui, "avant quinze ans, n'émettent pas de semence"<sup>46</sup>. D'autres, tels Aldebrandin de Sienne dans son *Régime du corps* rédigé en français champenois (1256), tiennent un discours générique qui n'envisage de manière explicite que le sexe masculin : "Après, quant il [li enfes] ara passé XIII ans, si convient prendre garde que les humeurs ne li habudent trop, por trop mengier et por trop boire qu'il font ; et s'il habudent trop, si les doit on purgier par sainnies et par legieres medecines ; et si se doivent garder les femmes de trop ongier, car à ce tans afoiblist trop li nature et li complexions, et por ce, converroit qu'il ne presissent femmes devant XX ans ou XXV"<sup>47</sup>. D'autres encore, telle Hildegarde de Bingen dans le *Causae et curae*, prennent clairement en compte l'immaturité sexuelle tant de la future femme que du jeune homme<sup>48</sup> pour affirmer la nécessité de respecter "un temps pour embrasser". Elle n'en note pas moins que dès l'âge de douze ans, la jeune fille peut ressentir du plaisir entraînant des émissions ; mais ce plaisir n'est pas pour autant "mûr pour la semence", et il convient de tenir sous bonne garde la jeune fille immature, jusqu'à l'âge de quinze ans si elle est d'une nature

---

<sup>45</sup> À ce sujet, on me permettra de renvoyer à Laurence MOULINIER, *Le Manuscrit perdu à Strasbourg. Enquête sur l'œuvre scientifique de Hildegarde*, Paris/Saint-Denis, P.U.V./Publications de la Sorbonne, 1995, p. 187-191 et 198-199.

<sup>46</sup> Cf. *The Prose Salernitan Questions*, éd. B. LAWN, B9, p. 6 : *Queritur cum pueri calidi sint et humidi quare huic operi non conveniant*. Voir aussi B 174, p. 92.

<sup>47</sup> Cf. ALDEBRANDIN DE SIENNE, *Le Régime du corps*, p. 80.

<sup>48</sup> *Causae et curae*, p. 18 : *Vir ad feminam non accedat, cum illa puella est, sed iuencula, quoniam tunc matura est, nec ipse feminam tangat ante barbam habuerit, quoniam tunc maturus est ad fecunditatem prolis*.

"viride et humide", de seize ans si elle est de nature faible et malade<sup>49</sup>, précise-t-elle. Et Hildegarde de conclure que ce n'est qu'à partir de vingt ans que la jeune fille pourra concevoir<sup>50</sup>, sous peine d'engendrer avant cet âge un fœtus malade et atteint de quelque faiblesse. Le père de Dinah, pour sa part, enseigne à sa fille dans le *Livre de la génération* qu'"il y a des femmes dont c'est le désir d'expulser l'embryon avant terme, telles les jeunes filles, les prostituées ou celles qui souffrent d'une maladie génitale qui ne leur permet pas de mettre au monde"<sup>51</sup>, et Jacques Despars (†1458), quant à lui, donne des *exempla* propres à dissuader, en racontant le cas tragique d'une fillette de neuf ans qui, enceinte, ne pouvait que mourir, ainsi que son fœtus<sup>52</sup>, ou celui d'"une pauvre petite", *uni paupercule*, qu'une sage-femme "stupide" fit mourir par l'extraction accidentelle de son utérus<sup>53</sup>.

Les premières fleurs d'une jeune fille ne signifient donc pas qu'elle puisse sitôt produire un fruit, et les médecins énoncent de diverses manières l'incompatibilité entre âge très tendre et grossesse. Ces opinions défavorables à une sexualité prématurée peuvent sans doute être lues comme autant de mises en garde, pour des raisons médicales, contre d'éventuels abus en matière d'âge au mariage : ce dernier ayant pour but, d'un point de vue biologique, la reproduction, et d'un point de vue social, la conservation, l'âge trop tendre des époux, et en particulier de la future mère, ne peut que les empêcher de remplir ces fonctions. Or à l'époque, l'âge nubile peut s'avérer

---

<sup>49</sup> *Causae et curae*, p. 139 : *Puella a duodecimo etatis sue anno gustum delectationis in se sentit, et tunc etiam de lascivis cogitationibus spuma delectationis de illa facile exsudat, quamvis eadem delectatio nondum matura ad semen sit. Et cum puella adhuc immatura est, oportet ut diligentissima custodia coherceatur, ne in lasciviam vadat, quia tunc magis quam alio tempore in vagatione mentis dissoluta est. [...] In quinto decimo autem anno etatis illius, si viridis et humide nature fuerit, delectatio in ea iam matura et fertilis est, vel si debilis et infirme nature est, tunc in sexto decimo anno ad maturitatem fertilitatis pervenit, ac deinde maturum et plenum intellectum habet et ad stabiliores mores accedit, quam prius fecisset.*

<sup>50</sup> *Causae et curae*, p. 106 : *A quinto decimo vero anno iam compago membrorum eius usque ad vicesimum annum perficitur, velut domus [...]. Et ita femina deinde iuvenis et in compaginibus membrorum suorum perfecta iam virile semen concipere et retinere et calefacere potest, quod si aliqua femina ante vicesimum etatis sue conceperit fetum, hoc aut de nimio calore nature sue et mariti sui aut de multa amplexione amborum fit, sed tamen fetum infirmum et in aliqua re debilem producit.*

<sup>51</sup> R. BARKAI, *Les Infortunes de Dinah*, p. 141.

<sup>52</sup> Danielle JACQUART, *La Médecine médiévale dans le cadre parisien*, Paris, Fayard, 1998, p. 518.

<sup>53</sup> *Ibidem*, p. 511.

particulièrement court et il n'y a pas toujours loin entre être une enfant et en avoir un. Les médecins rejoignent alors les injonctions des confesseurs et des prédicateurs sommant les mères de surveiller leurs filles avec sévérité sous peine de rougir quand leur ventre se mettra à grossir ; mais les uns invoquent la raison du corps tandis que les autres parlent au nom du corps social.

Il y a toutefois un type de discours mettant en avant une très jeune fille dotée de grandes dispositions à la vie sexuelle : c'est non plus un texte relevant de la littérature médicale mais un traité de physiognomonie, un art fort ancien qui, à l'origine, s'adressait aux hommes pour les aider à choisir leurs semblables appelés à exercer des responsabilités au sein de la cité. Dans son *Liber Physionomie*, Michel Scot (†ca. 1236) suit pour sa part une tradition arabe proposant des conseils destinés à guider les hommes non dans le choix de leurs semblables mais dans celui des femmes du harem ; il dresse donc des portraits féminins, et l'on a pu supposer qu'il s'agissait de conseiller Frédéric II dans le choix d'une épouse<sup>54</sup>. Or on ne peut qu'être frappé de l'âge très tendre de la jeune fille dans laquelle, d'après Michel Scot, sont réunies les meilleures prédispositions : de nature chaude, celle qui s'accouple volontiers, "*que coit libenter*", est déjà femme à douze ans (*completis annis duodecim, sit ad minus semel corrupta*<sup>55</sup>). Insolente et sachant boire, elle est animée d'un désir permanent qu'elle peut satisfaire dans l'acte sexuel, auquel son corps s'avère bien adapté : ses seins sont petits et fermes, son système pileux fourni aux justes endroits, son teint coloré, et son sang menstruel rare ; le caractère irrégulier de son cycle fait qu'elle se trouve rarement enceinte. Est-ce à dire pour autant que son extrême jeunesse est le principal critère faisant de cette femme une partenaire sexuelle idéale ? Non, car dans le portrait que Michel Scot lui oppose, celui de la femme "*que libenter non coit*", d'une nature plus froide, l'auteur invoque son trop jeune âge comme un obstacle à l'accomplissement de son désir : elle est certes diamétralement opposée à la précédente en ce qui concerne son caractère (elle est timorée, crédule et pieuse) ou son physique — ses seins sont volumineux, sa chair est molle, son système

---

<sup>54</sup> D. JACQUART, "La morphologie du corps féminin selon les médecins de la fin du Moyen Age", p. 83.

<sup>55</sup> Cité par Claude THOMASSET, "Le corps féminin ou le regard empêché", *Micrologus*, I, 1993, *I discorsi dei corpi*, p. 99-114, p. 109.

pileux peu développé, et elle a tendance à l'embonpoint ; elle est par ailleurs féconde mais l'un des signes de sa nature froide, qui la rend inapte au plaisir, est bien son âge trop tendre, sa *nimia pueritia*<sup>56</sup>.

La sexualité de la *puella*, qui ne manque pas, dans d'autres types de textes, de susciter l'inquiétude<sup>57</sup>, n'est pas pour autant niée dans les traités médicaux, et différents auteurs prennent en compte les dangers que peut faire courir l'abstinence aux femmes, y compris aux toutes jeunes que le désir travaille. Pour le médecin du Moyen Age, la suffocation de la matrice est clairement une maladie de la continence ; déjà Soranos d'Ephèse, puis Moschion (VIe s.), grâce à qui la *Gynécologie* de Soranos passa en Occident dans son abrégé latin, signalaient le cas des veuves et des vierges<sup>58</sup>, et au XIe siècle, Constantin l'Africain dit la même chose dans son *Viaticum* : "Les jeunes filles en souffrent lorsqu'elles parviennent à l'âge [nubile] et qu'elle ne connaissent pas d'homme ; en effet le sperme s'accumule pour être expulsé... ainsi que l'action de la nature le demande"<sup>59</sup>. À la même époque, Trotula se penche elle aussi sur les dangers que fait courir aux femmes un excès de semence se transformant à l'intérieur d'elles-mêmes en "nature vénéneuse"<sup>60</sup> ; la substance accumulée et corrompue était censée dégager une vapeur vénéneuse et infecter l'organisme tout entier, cerveau compris, et aux yeux de Trotula également, ce risque était surtout encouru par celles dont l'envie de s'accoupler demeurait inassouvie<sup>61</sup>, vierges ou veuves. L'abstinence pouvait provoquer des désordres d'inégale gravité — le manuscrit Ba des

---

<sup>56</sup> *Signa mulieris frigide nature... nimia pueritia, mammae grandes et proprie molles*, etc., cité par Cl. THOMASSET, *ibidem*.

<sup>57</sup> Danièle ALEXANDRE-BIDON, Didier LETT, *Les Enfants au Moyen Age. Ve-XVe siècles*, Paris, Hachette, 1997, p. 46.

<sup>58</sup> D. JACQUART, Cl. THOMASSET, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, p. 237. Précisons que Galien, à la différence des écrits hippocratiques, ne disait pas que la maladie touchait les vierges ; cf. R. BARKAI, *Les Infortunes de Dinah*, p. 67, n. 23.

<sup>59</sup> *Viaticum*, lib. VI, c. 11, cité par D. JACQUART, Cl. THOMASSET, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, p. 238.

<sup>60</sup> *Contingit autem hoc mulieribus quia sperma nimium corruptum abundat in eis et in venenosam naturam convertitur* (TROTULA, *De passionibus mulierum*, éd. P. BOGGI CAVALLO, cap. XXXI, p. 62).

<sup>61</sup> *Ibidem*, cap. XXXI, p. 108 : *Quae cum voluntatem habent coeundi et non coeunt, ideo incurrunt gravem aegritudinem*.

*Questions salernitaines en prose* évoque ainsi le cas d'une femme affligée pour cette raison d'une "démangeaison aux seins"<sup>62</sup> — mais l'affection la plus grave était cette suffocation de la matrice (dont le nom savant d'hystérie, pourtant expressif, ne sera retenu que plus tard), à laquelle on assignait comme cause principale la continence, considérée d'un point de vue médical comme une rétention de semence, aussi dangereuse pour le corps féminin que celle de sang menstruel. Et, jusqu'à la fin du Moyen Age, les médecins ne diront pas autre chose, d'Aldebrandin de Sienne<sup>63</sup> à Jacques Despars mettant en évidence, dans son *Commentaire au Canon d'Avicenne*, la vulnérabilité de la jeune fille nubile face à l'épidémie, et invoquant parmi les causes possibles, outre une abondance de matières humides ou une absorption excessive de fruits crus, "un inassouvissement du désir sexuel menant à la putréfaction de la semence"<sup>64</sup>.

Selon Évelyne Berriot-Salvadore, la suffocation de la matrice pourrait donc se traduire sans détours par "maladie des femmes sans hommes"<sup>65</sup> ; toutefois le problème se présentait un peu différemment selon qu'il s'agissait de vierges consacrées, de veuves ou de jeunes filles. Comme le souligne Trotula, les deux premières catégories de femmes peuvent être liées par un vœu infrangible ; aussi leur propose-t-elle de remédier à leur état non par la copulation, mais par deux remèdes, deux préparations à placer dans la vulve, de manière à "châtier et réfréner la luxure", et "calmer la douleur et la démangeaison"<sup>66</sup>. En revanche, le cas des jeunes filles parvenues à l'âge nubile ne nécessite pas d'ambages : "En elles abonde la semence que la nature

---

<sup>62</sup> *The Prose Salernitan Questions*, Ba 73, p. 181 : *Quedam abstinens a viro habuit prurimum mamillarum*.

<sup>63</sup> Cf. ALDEBRANDIN DE SIENNE, *Le Régime du corps*, p. 30 : "Et saciés ki a chou pris a faire nel doit pas del tout entrelaissier ; pour chou ke tel matere, quant on le retient, s'a nature de venin, si comme vous poés veoir en femes veves, et à homes et à femes de religion, et à pucies ki trespasent l'eure de marier, ki meurent maintes fois soudainement si com dist Hali ; et en avient maintes maladies ke nous ne vous conterons mie".

<sup>64</sup> *forsitan ex ardore ad venerea vel quia putrefit in ipsis semen quod non excutitur vel sanguis menstruus*, cité et traduit par D. JACQUART, *La Médecine médiévale dans le cadre parisien*, p. 257.

<sup>65</sup> É. BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin*, p. 47.

<sup>66</sup> TROTULA, éd. P. BOGGI CAVALLLO, cap. XXXVI, *De crassis mulieribus et gracilibus*, p. 108 : *Accipe bombacem et oleo muscellino vel pulegino inunge et vulvae impone. Quod si tale oleum non haberes, accipe triferam magnam et cum modico vino calido resolve et cum bombace vel lana succida vulvae impone. Hoc enim bene castigat et refraenat luxuriam, dolorem eius et pruriginem sedans*.



souhaite retirer au moyen du mâle"<sup>67</sup>, écrit-elle. De manière générale, les médecins préconisaient l'accouplement de la jeune fille, de préférence au sein du mariage ; saint Paul déjà prônait le mariage comme remède à l'impudicité<sup>68</sup>, et ce conseil aura cours bien au-delà du Moyen Age : ainsi au XVIIe siècle, dans sa *Curiosité naturelle*, Scipion Du Pleix expliquera la maladie des "pasles couleurs" dont souffrent les jeunes filles comme un signal d'alarme physiologique auquel les parents devaient répondre au plus vite en mariant leur fille<sup>69</sup>.

Mais les médecins du Moyen Age recommandaient également la masturbation, qui pouvait être pratiquée soit par la patiente soit par une sage-femme. D'un point de vue naturel, la masturbation pouvait être envisagée comme une nécessité individuelle sans conséquence pour l'espèce, et même, selon certains auteurs, comme une nécessité physiologique ; ainsi Albert le Grand, dans son *De animalibus*, rapportant des cas de masturbation ou livrant un exposé sur la montée du désir chez la jeune fille récemment pubère : "La jeune fille commence alors à désirer le coït, mais dans son désir, elle n'émet pas et, plus elle use de l'acte sexuel ou plus elle recourt à des pratiques manuelles, plus elle désire [...]. C'est pourquoi certaines jeunes filles vers quatorze ans ne peuvent être satisfaites par le coït... et elles imaginent le coït ou le membre viril, ou se livrent à des pratiques avec les doigts ou d'autres instruments jusqu'à ce que les conduits soient relâchés par la chaleur du frottement et que sorte l'humeur spermatique, ainsi que la chaleur qui l'accompagne"<sup>70</sup>. D'un point de vue social, la masturbation féminine était acceptable, et même le judaïsme, qui jugeait avec sévérité l'onanisme masculin, ne condamnait pas les relations

---

<sup>67</sup> *Ibidem*, cap. IV, *De suffocatione matricis*, p. 62 : *Praecipue accidit illis quae viris non utuntur, maxime viduis, quae antea consueverunt uti carnali commercio. Virginibus etiam solet evenire quae ad annos nubiles pervenerunt et viris uti non possunt, cum in eis maxime abundet sperma, quod per masculum natura vellet educere.* Le *Libro delle segrete cose delle donne*, évoque à cet endroit les "pulcelle da maritare" (*Libro delle segrete cose delle donne*, éd. G. MANUZZI, p. 20).

<sup>68</sup> 1 Corinthiens, VII, 28 : "Et si la jeune fille se marie, elle ne pèche pas" (*La Bible de Jérusalem*, Paris, 1975, p. 1706). La maternité était clairement une des conditions du rachat de la femme aux yeux de saint Paul, qui écrivait à Timothée : "elle sera sauvée en devenant mère, à condition de persévérer avec modestie dans la foi, la charité et la sainteté" (1 Timothée, 2, 15, trad. *La Bible de Jérusalem*, p. 1763).

<sup>69</sup> *Curiosité naturelle rédigée en questions selon l'ordre alphabétique* (1606), cité dans É. BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin*, p. 48, n. 2.

<sup>70</sup> *De animalibus*, lib. IX, tract. I, cap. I, p. 675, traduit par D. JACQUART, CL. THOMASSET, *ibidem*, p. 210.

lesbiennes avec la même rigueur puisqu'il n'y avait pas éjaculation ; mieux, des femmes qui avaient eu des relations homosexuelles pouvaient même être mariées à un *cohen*, un prêtre, et à plus forte raison au commun des mortels<sup>71</sup>.

Dans les cas de masturbation évoqués par Albert, l'un fait intervenir le clitoris, un organe spécifique du corps féminin dont Danielle Jacquart et Claude Thomasset ont montré sous quel "nuage d'inconnaissance", sous quelle significative chape de silence il avait été recouvert par les anatomistes du Moyen Age. Il n'était certes pas passé inaperçu de tous les médecins, mais si Gabriele Fallopio put revendiquer sa découverte au XVIe siècle, c'est que la plupart des médecins du Moyen Age soit s'étaient trompés quant à la finalité de cet organe, soit s'étaient montrés elliptiques à son sujet, soit encore ne l'avaient signalé que pour expliquer qu'il était voué à l'ablation en cas d'hypertrophie<sup>72</sup>. Or si le silence ou la partialité de certains auteurs médicaux en la matière peuvent être ramenés à des causes bien identifiées (peur de l'autonomie de la femme en matière de plaisir, difficulté à insérer le clitoris dans une représentation où le col de la matrice est l'homologue du pénis en vertu de l'idée que la femme est comme l'homme, mais à l'intérieur, etc.), qu'en est-il de la réticence d'une Trotula, auteur d'un traité spécifiquement consacré aux femmes et à leurs maux, et surtout du discours dénigrant tenu à ce sujet par Jacob, le père de Dinah, dans le *Sefer ha-toledet* ? "Peut se produire également un mal appelé *lindaca* [hypertrophie clitoridienne] qui est un mal très mauvais et très laid, au point qu'il se trouve des femmes pourvues d'une excroissance dressée comme le sexe d'un homme et qui, comme un homme, veulent coucher avec une femme. Le traitement est le suivant : [...] on saisira ce qui se présente et dépasse, et on le coupera au moyen d'un scalpel"<sup>73</sup>. Dans ce traité de gynécologie ayant pour but explicite de révéler à une jeune fille tout ce qui lui sera nécessaire pour mener à bien sa vie génitale, il n'est pas question pour autant de lui indiquer ce qui pourrait la rendre autosuffisante en matière de plaisir sexuel : le propos général du *Livre de la génération* est de la

---

<sup>71</sup> R. BARKAÏ, *Les Infortunes de Dinah*, p. 68.

<sup>72</sup> Sur les étapes de la reconnaissance de cet organe, voir D. JACQUART, CL. THOMASSET, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, p. 62-66.

<sup>73</sup> R. BARKAÏ, *Les Infortunes de Dinah*, p. 204.

préparer à la maternité, et donc de la porter à la conjugalité. La clitoridectomie, bien connue de certains chirurgiens médiévaux<sup>74</sup>, sera d'ailleurs encore prônée par le corps médical à l'époque moderne, dans le but d'extirper de la femme, avec sa "partie honteuse", ses tendances lubriques, mais peut-être aussi de supprimer l'ambiguïté sexuelle en retranchant une partie "qui ressemble à la verge virile"<sup>75</sup>.

À part Hildegarde et surtout Albert le Grand, exceptionnel à maint égard, y a-t-il, en définitive, des auteurs se penchant sur des maux propres aux jeunes filles ? La plupart du temps, lorsqu'il est question de la menstruation, la jeune fille est comprise dans le lot commun à toutes les femmes, et à dire vrai, même si Trotula ouvrit la voie à un type d'écrits dont le succès ira croissant en s'attachant exclusivement à la femme, elle se concentrait sur la grossesse et sur l'enfantement ; l'heure n'était pas encore aux ouvrages de médecine traitant exclusivement des maladies des femmes qui, comme ceux de morale ou de jurisprudence, fragmenteront son existence en autant de périodes marquant son statut : l'enfant, la vierge, la femme mariée, la mère de famille âgée, la veuve<sup>76</sup>. Les maux de la femme jeune sont évoqués à l'occasion dans les traités médicaux médiévaux — Trotula donne un remède spécifique pour une *juvencula* ayant des difficultés à concevoir<sup>77</sup> et Maurus de Salerne se penche sur ce que révèle tel aspect de l'urine chez la jeune femme<sup>78</sup> —, mais d'une part il est question d'une *juvencula*, non d'une *virgo* ou d'une *puella*, et d'autre part ne sont envisagés que les maux pouvant être rapportés à la matrice. On remarque d'ailleurs que même à la fin du Moyen Age, lorsque voient le jour soit des traductions

---

<sup>74</sup> Claude THOMASSET, "Médecine et sexualité : force et faiblesse de l'explication scientifique médiévale", dans Bernard RIBEMONT (dir.), *Le Moyen Age et la science. Approche de quelques disciplines et quelques personnalités scientifiques médiévales*, Paris, Klincksieck, 1991, p. 173-187, p. 176.

<sup>75</sup> É. BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin*, p. 224.

<sup>76</sup> *Ibidem*, p. 57.

<sup>77</sup> TROTULA, cap. XI, p. 74 : *Si autem fuerit iuvenula, neque passio diuturna, sic ei subvenias.*

<sup>78</sup> MAURUS, *Regulae urinarum*, éd. Salvatore DE RENZI, *Collectio salernitana*, III, Naples, 1854, p. 2-51, p. 23 : (*De melancolia*). *In muliere juvencula talis apparens urina significat vitium matricis*. Voir aussi *De urinis et eorum significationibus liber*, *Collectio salernitana*, II, p. 413-418, p. 416.

soit de nouveaux traités gynécologiques en langue vulgaire, c'est toujours dans ses fonctions maternelles qu'est considérée la femme, ainsi dans le traité composé vers 1460 par Michel Savonarole pour les dames de Ferrare et doté d'un titre latin, *Ad mulieres ferrarienses de regimine pregnantium et noviter natorum usque ad septennium*<sup>79</sup>. L'attention que porte, au XVe siècle, le médecin français Jacques Despars à la vulnérabilité féminine, en particulier celle des jeunes filles approchant de l'âge nubile, est donc d'autant plus remarquable.

Sous plusieurs rapports, l'état de jeune fille, avec la fragilité, l'inachèvement et l'inassouvissement qui le caractérisent, apparaît comme une étape à dépasser ; il est pourtant deux aspects de ce corps qui semblent avoir retenu l'attention des auteurs médicaux du Moyen Age, deux aspects synonymes d'incomplétude ou de vulnérabilité et qui ont pu aussi revêtir l'apparence d'un pouvoir ou d'une force particulière. Un thème notamment répandit en Occident l'idée d'une jeune fille assurément dangereuse mais tirant précisément sa force de ce qui était généralement pensé comme la source de sa vulnérabilité, c'est celui de la Pucelle venimeuse emprunté à la tradition avicennienne<sup>80</sup>. Ce récit, fort répandu au XIIIe siècle, mettait en scène une jeune fille nourrie de poison qui tuait tous les hommes avec lesquels elle avait des rapports sexuels. On considérait que l'organisme féminin sécrétait un poison contre lequel elle était immunisée<sup>81</sup>, et les méfaits du sang menstruel, qui faisaient de la femme une sorte de machine dangereuse, étaient énumérés à l'envi : le regard de la femme ayant ses règles passait pour capable de ternir les miroirs, transmettre la lèpre, etc<sup>82</sup>, et l'histoire de la Pucelle venimeuse ne faisait en un sens que porter ces croyances à leur paroxysme. Mais ce récit, qui donnait corps au problème des "porteurs sains" avant la lettre, traduisait le rêve de pouvoir acquérir la résistance au poison ; or cette

---

<sup>79</sup> Cf. Dinora CORSI, "Les secrets des dames : traditions, traductions", *Médiévales*, 1988, n° 14, p. 47-57, p. 54.

<sup>80</sup> Claude THOMASSET, "De la nature féminine", dans Georges DUBY, Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes*, t. 2, *Le Moyen Age*, dir. Christiane KLAPISCH-ZUBER, Paris, Plon, 1991, p. 55-81, p. 78 ; voir aussi D. JACQUART, *La Médecine médiévale...*, p. 244, n. 42. Ce récit se trouve dans le *Canon medicine* d'Avicenne, IV.6.12.

<sup>81</sup> Sur la croyance à l'aptitude du corps féminin à produire du poison, voir notamment Claude THOMASSET, "La femme au Moyen Age. Les composantes fondamentales de sa représentation : immunité-impunité", *Ornicar?*, 1981, n° 22-23, p. 223-238.

<sup>82</sup> Voir Cl. THOMASSET, "De la nature féminine", p. 77.

immunité rêvée par tous, à commencer par les hommes d'État, c'est une jeune fille qui l'incarna, au sens littéral du terme, dans l'Occident médiéval<sup>83</sup>. En outre il faut relever, au-delà de la dose de misogynie véhiculée par cette histoire, le pouvoir captivant qu'elle reconnaissait précisément à une jeune fille : "belle, plaisante, et jouant parfaitement de la harpe"<sup>84</sup>, la femme exerçant un irrésistible pouvoir de séduction était une jeune fille vénéneuse, libre et dominatrice.<sup>85</sup> Mais ce motif a été suffisamment commenté par Danielle Jacquart et Claude Thomasset pour que l'on n'y insiste pas.

Un autre aspect du corps de la jeune fille se pare dans différents textes médicaux d'une certaine aura, c'est son intégrité physique : comme le remarque Claude Thomasset, le choix de certains traitements était souvent inspiré au médecin par le respect de la virginité, bon nombre de manipulations ou de médications, telles les pessaires, ne pouvant s'appliquer expressément qu'aux femmes déflorées<sup>86</sup>. Mais la virginité pouvait également être synonyme de paradis perdu : toutes les *puellae* n'étaient pas des *virgines*, de "vraies jeunes filles", en d'autres termes toutes n'avaient pas ou plus d'hymen, comme le dira Ambroise Paré au XVI<sup>e</sup> siècle : "Ils cuident qu'il n'y a nulle vierge qui n'aye ladite hymen, qui est la porte virginale, mais ils s'abusent"<sup>87</sup>. Des femmes aspiraient manifestement à retrouver sinon leur intégrité, du moins son apparence, y compris de très jeunes qui pouvaient aussi l'avoir perdue à la suite d'un accident. On avait donc parfois recours à un praticien spécialisé qui rendait à la jeune fille sa virginité, et plus d'un médecin du Moyen Age reconnaissait de fait la difficulté de juger dans certains cas de la "corruption" ou de "l'intégrité" d'une jeune fille : Maïmonide (†1204) distinguait ainsi deux signes de virginité — "l'un est le sang qui s'écoule d'elle à la fin du premier accouplement ; le second est la difficulté de

---

<sup>83</sup> D. JACQUART, CL. THOMASSET, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, p. 261.

<sup>84</sup> *Ibidem*, p. 262.

<sup>85</sup> Cl. THOMASSET, "Le regard...", p. 112.

<sup>86</sup> Claude THOMASSET, "Aspects de la femme médiévale dans le *Lilium medicinae* de Bernard de Gordon", dans *Femmes Mariages-Lignages XIIIe-XIVe siècles, Mélanges offerts à Georges Duby*, Bruxelles, De Boeck Université, 1992, p. 361-372, p. 364-65 (deux exemples de traitements pour femmes *corrupte*, d'après le *Lilium medicinae* de Bernard de Gordon [XIV<sup>e</sup> siècle]).

<sup>87</sup> Cité par Émile LITTRE, *Dictionnaire de la langue française*, t. II, Paris, 1877, p. 2073.

pénétration que l'homme connaîtra lors de son premier usage" — mais il était conscient que ces signes ne constituaient pas une preuve absolue<sup>88</sup>.

Des recettes et techniques *ad hoc* étaient également mises par écrit : le traité *Sur les secrets de la vie sexuelle* ('*Al razeï ha-hayim ha-miniyim*) attribué au même Maïmonide consacre un chapitre entier aux moyens de rendre à la femme sa virginité, de telle façon que "nul ne puisse plus douter d'elle", un autre, intitulé en hébreu *Livre des vertus que j'ai essayées et expérimentées*, mentionne des mixtures "qui rétrécissent l'utérus et rendent à la femme sa virginité", et au XVe siècle, Joseph Colon, dans le *Sefer ya-hosher* mis sous son nom, donne le conseil suivant : "Pour redonner à la vierge sa virginité avec précision, prends de la poudre de verre et du sel marin et mets-le en cet endroit". Mais ce souci n'était pas l'apanage de la culture médicale juive, et on en trouve trace tant chez le médecin musulman ar-Râzî (Rhazès, 865-925)<sup>89</sup> que dans le *Lapidaire* du roi de Castille Alphonse X le Sage<sup>90</sup> ou dans la littérature médicale latine : Trotula propose ainsi aux femmes déjà déflorées de "resserrer leur vulve" et donne une liste de produits à introduire à l'intérieur de leur sexe<sup>91</sup>. Quant au *De secretis mulierum* élaboré peut-être entre 1210 et 1220 et longtemps attribué à Albert le Grand, il relève d'ailleurs, parmi les "malices dont usent les femmes", celles par lesquelles "elles réussissent à feindre une virginité perdue"<sup>92</sup>, et conseille, pour départager les vraies des fausses vierges, d'examiner leurs urines : celles des femmes rompues aux plaisirs de l'amour étaient claires et lourdes, celles des vierges

---

<sup>88</sup> R. BARKAÏ, *Les Infortunes de Dinah*, p. 90.

<sup>89</sup> Cité par R. BARKAÏ, *ibidem*, p. 91.

<sup>90</sup> Après un traitement par la pierre *camiruca*, la membrane de la virginité était censée durcir davantage encore que celle de la vierge elle-même : cf. *Lapidario*, éd. S. RODRIGUEZ, M. MONTALVO, Madrid, 1981, p. 160, cité par R. BARKAÏ, *Les Infortunes de Dinah*, p. 90.

<sup>91</sup> TROTULA, éd. P. BOGGI CAVALLLO, cap. XXXV, p. 106 : *Recipe sanguinis draconis, boli armeni, corticis mali granati, albuminis, masticis, gallarum, ana unc. I vel unc. II, vel quantum vis singulorum et in pulverem redige et omnia simul calefacta conficiantur et de hac confectioe pone in foramen transiens in matricem.*

<sup>92</sup> Cf. D. CORSI, "Les secrés des dames : traditions, traductions", p. 52.

"claires et brillantes"<sup>93</sup>, comme il apparaît par exemple dans un traité *De urinis* conservé dans un manuscrit du début du XIIIe siècle : *Puelle virgines faciunt urinas lucidas*<sup>94</sup>.

Preuve qu'il était assez fréquent que les jeunes filles n'attendent pas le mariage pour satisfaire leur désir ? Aux yeux de certains auteurs, en tout cas, il n'y avait pas loin de ces pratiques au maquerillage pur et simple, comme le dira sans ambages Cornélius Agrippa de Nettesheim au XVIe siècle : "L'art qui sert plus au maquerillage de tant qu'il y a au monde est la médecine : car elle permet de restituer en son entier la virginité perdue, enseignant comment il faut rassembler et restreindre la taye appelée hymen"<sup>95</sup>. Du Moyen Age au XVIIe siècle, en effet, différents textes, souvent en marge de la "médecine savante", montrent que la frontière entre soins du corps et pratiques moins licites était bien ténue. Ainsi au XVe siècle, plusieurs traités sur les "Secrets des dames" font suivre les chapitres sur la matrice et ses affections par des prescriptions d'hygiène et des soins de beauté. Parmi eux, le *Voulum du régime des dames de Trotula*<sup>96</sup>, qui se présente comme une des versions du *De mulierum passionibus* et du *De ornatu* de Trotula tout en s'inspirant aussi d'autres sources, passe sans transition de recettes pour éliminer différents types de défauts du visage à une recette pour "restreindre la porte de la dame", et se conclut par un chapitre "pour resarrer une fille corrompue tant qu'il semblera quelle soit pucelle", "afin que le mary ne aprene point du fait de sa femme quelle ne soit fame et entiere". Dans les conseils relatifs à l'*ornatus* des femmes comme dans les prescriptions pour resserrer la vulve, il s'agissait somme toute de fournir aux femmes les moyens de paraître ce qu'elles n'étaient pas, ou plus<sup>97</sup>. Mais ces recettes risquaient d'être taxées de déshonnêteté : il n'échappait en effet pas aux plus avertis que le pucelage ne faisait pas la virginité, et Trotula la première semble en avoir eu conscience puisque sa notice sur le moyen de restreindre la matrice de manière à ce que, bien que

---

<sup>93</sup> *Ibidem*, n. 15.

<sup>94</sup> Ms. Londres, British Museum, Sloane 431, fol. 42ra-b, cité par Pearl KIBRE, Lynn THORNDIKE, *A Catalogue of Incipits of Mediaeval Scientific Writings in Latin*, Cambridge Mass., The Mediaeval Academy of America, 1963, col. 1149.

<sup>95</sup> *Déclamation sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*, cité dans É. BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin*, p. 101.

<sup>96</sup> Ms. BNF, fr. 1327, fol. 61-118.

<sup>97</sup> Cf. É. BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin*, p. 211.

corrompue, la femme ait l'apparence d'une vierge, est précédée par des précautions oratoires affirmant avec force l'honnêteté de son propos<sup>98</sup>.

Dans les traités médicaux occidentaux qu'il nous a été donné d'examiner, la jeune fille apparaît donc comme une silhouette : son corps a un caractère trop transitoire pour retenir durablement l'attention, et c'est la femme en possession de la plénitude de ses fonctions de reproduction qui intéresse les médecins. Adolescence et puberté sont marquées au coin de l'éphémère et, quand quelques lignes leur sont consacrées, c'est souvent soit dans une indistinction des sexes, soit au bénéfice du sexe masculin. Le corps des jeunes filles ferait-il des apparitions moins brèves dans les traités faisant place aux récits de cas réels et non pas seulement à la théorie<sup>99</sup> ? Les *Questions salernitaines* proposent de loin en loin de brèves évocations de cas réels, ainsi une jeune fille qui, à force d'attendre son amoureux, fut frappée de manie<sup>100</sup>, une autre qui, souffrant habituellement d'une enflure du cou et de la tête, perdit la vue<sup>101</sup>, ou une autre encore dont la voix changea après les règles et à nouveau après l'accouchement<sup>102</sup>. La constitution de la jeune fille affleure aussi dans ces recueils à la faveur de questions sur l'unicorne, à savoir "Pourquoi l'unicorne peut-il être capturé grâce à l'étreinte d'une vierge ?"<sup>103</sup> — mais on n'a là bien

---

<sup>98</sup> TROTULA, cap. XXXV, p. 106 : *De modo coartandi matricem ut, etiam corrupta, appareat virgo : Nisi de restrictione amplitudinis vulvae propter honestam causam liceret tractare, nullam de ea mentionem faceremus, sed cum per hanc impediatur aliquando conceptio, necesse est tali impedimento sic subvenire.*

<sup>99</sup> Sur les récits de cas, voir D. JACQUART, *La Médecine...*, p. 42-44 ; 58-60 ; 204-205 ; et surtout 500-518.

<sup>100</sup> *The Prose Salernitan Questions*, P 95, p. 242 : *Quare quedam puella dum amasium expectasset facta est maniaca ?*

<sup>101</sup> *The Prose Salernitan Questions*, Ba 33, p. 170 : *Quedam puella solet pati inflationem colli et capitis ita ut visum amitteret.*

<sup>102</sup> *The Prose Salernitan Questions*, Ba 68, p. 180 : *Quedam post thorum rauca fuit, post partum vero non. Responsio. Dum infra puerilem etatem esset non esset apta menstrua habere, vocem debitam habuit. Post conceptum, menstrua retenta priusquam fetus inbdigeret eis, fuit redundatio humorum circa spiritualia, scilicet circa cor et pulmonem, et inde vox rauca fuit. Post partum habuit menstrua et sic vocem.*

<sup>103</sup> *The Prose Salernitan Questions*, B 173, p. 91 : *Queritur quare rinoceros id est unicornis capitur virginis amplexu ? Rinocerus est animal ferventissimum [...] sed femina frigida est et humida, et omni animali alterius speciei temperatior, et precipue virgo, que adhuc retinet humiditatem et temperantiam nativitatis. Voir aussi B 161, p. 78 : cum ipsa sit ex sexu frigida et humida et ex etate...*



évidemment pas à faire à un cas de la pratique. Un survol des textes du Moyen Age connus sous le nom de *consilia* médicaux<sup>104</sup>, un genre apparu en Italie au XIIIe siècle, s'avère lui aussi décevant : nulle jeune fille n'est mentionnée dans les *Consilia* de Taddeo Alderotti (†1295), et un sondage dans l'œuvre de Gentile da Foligno (†1348) n'a révélé qu'un *consilium* s'appliquant à une jeune fille souffrant d'amaigrissement et d'amoindrissement des membres<sup>105</sup> ; quant aux *Consilia* d'Ugo Benzi (†1439), sur les 108 cas qu'ils recensent, un seul concerne une *puella* de presque 15 ans sujette à des vomissements (les autres sont des femmes plus âgées, ou dont l'âge n'est pas précisé)<sup>106</sup>.

Si l'on excepte l'extraordinaire pouvoir, certes à double tranchant, reconnu à la jeune fille dans le cadre de l'histoire de la Pucelle venimeuse ou la fascination nostalgique exercée dans certains cas par la virginité, force est donc de reconnaître que la morphologie de la jeune fille n'a guère d'existence propre dans les traités considérés : à l'instar du corps de la vieille femme dont il est à maints égards le contrepoint<sup>107</sup>, celui de la jeune fille ne fait l'objet d'aucun traitement spécifique, sa silhouette mouvante traverse les textes, et les informations à son sujet doivent être glanées çà et là. Pas plus que la jeune fille dans la vie d'un point de vue juridique, son corps n'a d'autonomie dans la littérature médicale : somme toute, peut-être les mécanismes cachés à

---

<sup>104</sup> Sur ce genre, voir Jole AGRIMI, Chiara CRISCIANI, *Les consilia médicaux*, Turnhout, Brepols, 1994 (Typologie des Sources du Moyen Age occidental, fasc. 69).

<sup>105</sup> Ms. Vatican, B. A. V., Ross. lat. 974, fol. 17va-18rb : *Consilium ad macrefactionem et diminutionem membrorum. Dispositio huius puelle est macrefactio et manifesta diminutio membrorum sinistre partis maxime a collo infra*, etc. Je remercie chaudement Marilyn Nicoud de m'avoir communiqué ces informations.

<sup>106</sup> *Consilia medica*, 48, cité par D. P. LOCKWOOD, *Ugo Benzi, Medieval Philosopher and Physician*, Chicago, 1951, p. 277 : *Hec generosa puella annorum quasi 15 secundum complexionem suam est humida parumper declinans ad frigidam et maxime secundum stomachum, et ideo multiplicat flegmata, propter quorum gravitatem omni mane ieiuno stomacho vomit fleugma aquosum et fleugma crudum, licet aliquando sentiat aliquid acetositatis, et propter hanc causam multiplicando fleugmate in venis non menstruatur copiose, et pro utaque re dabo consilium breve, ad utilitatem non ad pompam aspiciendo.*

<sup>107</sup> Outre ce qui les oppose en matière de menstruation, la jeune fille et la vieille femme ont des complexions antagonistes, ce qui explique qu'elles soient également renvoyées dos à dos à propos de la pilosité faciale féminine, par exemple ; cf. *The Prose Salernitan Questions*, P 73, p. 233 : *Quare mulieres postquam senescunt barbam producent ? [...] In iuventute quidem non potuit quoniam adhuc naturalis vigeat humiditas* ; voir aussi V 9, p. 355.

l'œuvre dans cette chrysalide sont-ils trop fugitifs pour que l'on puisse départager dans sa métamorphose le commencement d'une femme de la fin d'une enfant.